



HAUTE-SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE PUBLIQUE DU 2 MARS 2026

DELIBERATION

Conseillers en exercice : 24 - Présents : 16 - Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

Date de convocation : 24 février 2026

Etaient présents : Isabelle BASTID - Clément BERTA - Nathalie CHAPPET - Henri CHAUMONTET
 Amélie CONTAT-FONTAINE - Gérard DUGAVE - Anaïs DURET - Jean LACHAVANNE - Caroline LAMOUILLE
 Philippe MANDEREAU - Christelle MICHELIN - Mélanie OUVRY - Christophe SIBILLE - Philippe SIMONNET
 Brian SINICKI - Béatrice VALLEJO

Etaient excusés : Nathalie BOCQUET – Isabelle DUPANLOUP - Daniel JORDANOU

Etaient absents : Fabienne ALTER - Régis BLANC - Stephen MARTRES - Camille REMILLON
 David VERNEY

Pouvoirs : 3

Nathalie BOCQUET a donné pouvoir à Philippe SIMONNET
 Isabelle DUPANLOUP a donné pouvoir à Caroline LAMOUILLE
 Daniel JORDANOU a donné pouvoir à Béatrice VALLEJO

Quorum : 13

Secrétaire de séance : Amélie CONTAT-FONTAINE

DEL N° 2026-017 – FINANCES - VOTE DES SUBVENTIONS 2026 : APPROBATION

Exposé de Christophe SIBILLE, Adjoint délégué à la Vie associative,

Les demandes de subventions 2026 ont été étudiées par la Commission municipale « Vie Associative », et il est proposé au Conseil municipal d'attribuer les subventions comme suit :

TIERS	MONTANT € SUBVENTION 2026
ASSOCIATION SPORTIVE D'EVIERES - SECTION SKI	500
COLLEGE DU PARMELAN	1 700
ADMR DU PARMELAN	9 000
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE	250
ASSOCIATION FAMILLES RURALES (activités)	5 500
ASSOCIATION PAROISSIALE	3 500
ASSOCIATION AUTONOME PARENTS D'ELEVES COLLEGE DU PARMELAN	500
AVENIR MUSICAL DES GLIERES	1 400
CLUB L'HARMONIE	1 000
CLUB NORDIC DES GLIERES	360
COMITE DE JUMELAGE GROISY ANTIGNY	8 500
CYCLO-CLUB PAYS DE FILLIERE	600
FILLA ASSOCIATION	1 000
FILLIERE GRIMPE	1 200
FILLIERE TENNIS DE TABLE	1 000

FOOTBALL CLUB DE FILLIERE	1 600
GROUPEMENT DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE	100
HANDBALL CLUB DE LA FILLIERE	1 200
HANDISPORT	100
HEUREUX ENSEMBLE	1 000
JSP : JEUNES SAPEUR - POMPIER	1 000
LA BOITE A MUSIQUE	1 800
LES GROISY LOUP - CRECHE ASSOCIATIVE	86 000
LES PTIOUS BRULINS	1 500
LES VOLANTS DE LA FILLIERE	750
LIVREVASION	250
MARCHE EN FILLIERE	1 000
MJC PAYS DE FILLIERE	700
OPERATION NEZ ROUGE 74	100
OUTIL EN MAINS	500
PREVENTION ROUTIERE	200
RUGBY CLUB DE FILLIERE	1 000
SOUVENIR FRANCAIS THORENS	100
TENNIS CLUB DE GROISY	2 300
TRANSPORT ACCOMPAGNE DE GROISY	1 000
UNC	1 000
AFR : SUBVENTION D'EQUILIBRE 2024 (Centre de Loisirs)	48 000

Soit un total de 187 210 € de subventions à allouer au titre de l'année 2026.

Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré,
 Anaïs DURET, Christophe SIBILLE, Gérard DUGAVE ne prenant pas part au vote pour la subvention concernant le Comité de Jumelage Groisy - Antigny,
 Clément BERTA ne prenant pas part au vote pour la subvention concernant l'Association Familles Rurales (AFR) de Groisy,

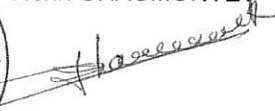
le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve la liste des subventions à verser au titre de l'année 2026, telle que précitée, et pour un montant global de 187 210 €,
- dit que les crédits sont prévus au budget principal 2026 au chapitre 65,
- autorise le Maire à signer tout document, toute pièce administrative et comptable s'y rapportant, et plus généralement, à faire le nécessaire.

La Secrétaire de séance,
 Amélie CONTAT-FONTAINE



Le Maire,
 Henri CHAUMONTET

Acte certifié exécutoire :
 Télétransmis en Préfecture le : 9/03/2026
 Publié le : 9/03/2026
 Le Maire,
 Henri CHAUMONTET

